



# RECRUTEMENT

## Commis-débarrasseur

1<sup>er</sup> juin 2018

### Description du poste

Le commis-débarrasseur est un employé des services de la restauration dont la fonction est de nettoyer et débarrasser les tables, les aires d'accueil et les aires publiques en vue de répondre aux exigences de l'entreprise et de la clientèle.

### Principales tâches

- Débarrasser les tables après le départ des clients.
- Essuyer les tables.
- Refaire les provisions de condiments et autres articles de service.
- Veiller à l'approvisionnement (présentoirs, réfrigérateurs, etc.) et à la propreté générale des espaces de service communs (comptoirs, etc.).
- Nettoyer les aires d'accueil (escaliers, etc.) et les aires publiques (dont les salles de toilette).
- Laver les fenêtres, au besoin.
- S'occuper des objets trouvés.

### Exigences à l'embauche et compétences requises

- Âge minimum requis : 15 ans
- Attitudes et comportement professionnels (aptitudes pour le travail d'équipe, autonomie, dynamisme, entregent, honnêteté, polyvalence, sens de l'organisation, etc.).
- Connaissance du français et de l'anglais.
- Bonne forme physique.
- Rapidité d'exécution.
- Tolérance au stress.

### Conditions de travail

- Travail à horaire variable, et parfois sur appel (selon les conditions climatiques et l'achalandage de la station).

- Fonction exigeant de travailler les soirs, les fins de semaine (samedi et dimanche) ou les jours fériés, de décembre à mars.
- Fonction exigeant de travailler de longues heures debout.
- Travail qui peut s'effectuer sous pression aux heures de pointe.
- L'organisation du travail peut varier selon l'achalandage.
- La rémunération varie de 12.00\$/heure à 14.00\$/heure, selon l'échelle salariale.
- Avantages en vigueur selon les normes de l'entreprise.

## **Expérience**

Aucune expérience particulière n'est exigée.